

11560/26

ASSEMBLÉE NATIONALE

SÉNAT

Reçu à la Présidence de l'Assemblée nationale
le 22 juillet 2026

Enregistré à la Présidence du Sénat
le 22 juillet 2026

**TEXTE SOUMIS EN APPLICATION DE
L'ARTICLE 88-4 DE LA CONSTITUTION**

PAR LE GOUVERNEMENT,
À L'ASSEMBLÉE NATIONALE ET AU SÉNAT.

**RÈGLEMENT D'EXÉCUTION DU CONSEIL mettant en œuvre le
règlement (UE) 2020/1998 concernant des mesures restrictives en
réaction aux graves violations des droits de l'homme et aux graves
atteintes à ces droits**

Ce document est disponible auprès du secrétariat de la commission des affaires européennes